



Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,  
est invité(e) à se trouver à la séance du  
Conseil communal qui se tiendra  
à l'école de MORTROUX,  
La Foulerie n° 4  
le JEUDI 31 AOÛT 2017  
à 20H*

COMMUNE de  
**4607 DALHEM**  
Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

ORDRE DU JOUR

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08  
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

[info@communededalhem.be](mailto:info@communededalhem.be)  
[www.dalhem.be](http://www.dalhem.be)

Agent traitant :  
B. DEBATTICE, Chef de  
service administratif  
Ligne directe :  
04/374.74.32  
Courriel :  
[beatrice.debattice@commune-dalhem.be](mailto:beatrice.debattice@commune-dalhem.be)

Horaire :  
Lu-Ma-Je-Ve : de 8H30' à  
12H  
Me : de 13H30' à 16H30'

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du 29.06.2017
2. Marché public de travaux – Aménagements Administration communale de DALHEM pour accès PMR
3. Marchés publics de fournitures et de travaux – Supracommunalité – Liège – Europe - Métropole (LEM) – Liaison douce Soumagne – Blegny – Dalhem – Réhabilitation du tunnel et du pont du Trimbleu à DALHEM
4. Communications
5. Arrêtés de police
6. CPAS – Compte 2016 – Approbation
7. CPAS – Modification budgétaire 1/2017 – Approbation
8. Conseil Consultatif Communal des Aînés – Démission d'un membre effectif
9. Enseignement communal primaire – Création de cadres temporaires
10. Réseau points-nœuds – Convention avec la Province de Liège portant sur la réalisation, la maintenance et la promotion d'un réseau vélo points-nœuds – Approbation
11. Convention de commodat – Prêt à usage consenti à titre gratuit – Commune / Amicale du Fort d'Aubin-Neufchâteau ASBL – Biens communaux sis rue Colonel d'Ardenne à NEUFCHÂTEAU – Partie de pâture avec bâtiment constitué de deux modules préfabriqués, zone de parking, aire de jeu et découvertes nature

HUIS CLOS

1. Approbation du procès-verbal du 29.06.2017
2. Communications
3. Personnel administratif contractuel – Demande de congé parental
4. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications
5. Personnel enseignant temporaire – Cours de seconde langue et projet langue – Désignations
6. Personnel enseignant définitif – Demandes de congés - Ratifications

Dalhem, le 22 août 2017.

La Directrice générale,

PAR LE COLLEGE

Le Bourgmestre,

J. LEBEAU

A. DEWEZ